

Régis AMBROISE

Ingénieur agronome, il est chargé de mission paysage au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) depuis 2000, après avoir travaillé 15 ans au Ministère en charge de l'environnement, à la mission du paysage.

Régis Ambroise est spécialiste du paysage et notamment des relations entre paysage et agriculture en lien avec le développement durable.

Il est également expert au Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du paysage, et co-auteur des ouvrages "Paysages de Terrasses" et "Agriculteurs et Paysages".

Propos recueillis :

Mes premiers contacts avec la vallée de la Haute-Bruche datent d'une rencontre organisée au Champ du Feu au début des années 1990 par Odile Alsace. A cette occasion, l'ouverture des paysages des vallées vosgiennes était apparue comme un élément essentiel pour le développement économique de cette région. La fermeture de nombreuses filatures et le départ des paysans ouvriers qui entretenaient les prairies des fonds de vallée et les pâturages des versants se traduisaient par un enrichissement et un enrésinement du territoire jusqu' autour des villages, générant un fort sentiment d'abandon et de désespérance.

"Redonner de la lumière aux vallées" en réinstallant des éleveurs pour que leurs animaux entretiennent les parcelles défrichées est ainsi devenu un slogan de l'un des tous premiers plans de paysage conçu comme la clé d'entrée pour un développement durable du territoire.

L'animation foncière, les Associations Foncières Pastorales, les Mesures Agro-Environnementales, et les actions de valorisation des produits agricoles, fondées sur la reconnaissance de leurs qualités, ont été les outils privilégiés pour atteindre cet objectif. Aujourd'hui, la vallée de la Haute-Bruche est citée en exemple pour sa politique paysagère.

Complémentaire à cette réouverture paysagère, la diversification des milieux obtenue entre forêts, prairies de fauche, pâtures, et chaumes, a conduit à une plus grande diversité floristique et faunistique. Cette diversité doit être mesurée, renforcée et utilisée par les agriculteurs de façon à ce qu'elle les aide à limiter au maximum leur dépendance aux intrants (engrais, phyto, fuel) provenant de ressources fossiles (donc non durables) en combinant au mieux cultures, élevages et arbres. Un tel objectif nécessite de réfléchir encore plus finement à une réorganisation de l'espace au service d'un enrichissement de la biodiversité pour qu'elle assume plusieurs fonctions : production agricole, forestière et énergétique, protection d'espèces rares ou menacées, et offre de loisirs de nature et de cadre de vie de qualité.

Les approches paysagères fondées sur une connaissance des potentiels naturels et humains de chaque territoire et sur le croisement des regards et des savoirs de chacun devraient aider à imaginer ensemble les paysages de la Haute-Bruche de demain. Il s'agit de renforcer la relation entre qualité des paysages, des produits, de l'environnement et de l'accueil, et, pour les agriculteurs, de faire en sorte que l'importance de leur présence soit mieux reconnue et soutenue.